



SYNTHÈSE DU
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

LE MOT DU PRÉSIDENT

En 2017, les actions et interventions de l'ACSEA auront encore bénéficié à près de 17000 personnes. Le rapport d'activité annuel établi par la direction générale et les directions des établissements et services, avec le concours de leurs équipes, témoigne de notre engagement quotidien, sur l'ensemble du département, au plus proche des besoins des personnes, de notre capacité d'adaptation pour mettre en œuvre l'opérationnalité des politiques publiques et de notre souci constant d'inscrire nos actions dans une démarche d'amélioration de la qualité.

2017 est aussi une année de référence pour prendre la mesure de l'évolution de nos activités et de l'impact de celles-ci sur notre organisation future, sur notre modèle économique, sur le nouveau CPOMM, sur les nouvelles règles et formes de financement et de contractualisation,... Certaines données d'analyse devront être intégrées à notre réflexion comme les effets de l'autorisation d'un CAFS unique, l'activité de l'ICB, la baisse de l'hébergement classique au profit du semi-internat, l'activité déficitaire cuisine centrale de l'EAR, l'impact des charges refusées aux comptes administratifs par les organismes de contrôle,...

Pour préparer le futur et comme annoncé lors de notre dernière assemblée générale, les instances associatives ont, en 2017, ouvert deux chantiers importants. Le premier concernait la délégation de pouvoirs et de responsabilité faite au Directeur général : elle est désormais opérationnelle et a donné lieu à l'établissement des subdélégations faites aux directeurs. La mise en œuvre de ces

délégations permet une meilleure appréhension des rôles de chacun en matière de gouvernance et de dirigeance. Le Conseil d'administration concentre désormais son attention sur les orientations politiques à prendre et/ou à mettre en œuvre, sur les projets institutionnels, sur les partenariats à nouer, sur nos participations et contributions au mouvement associatif et plus largement au mouvement de l'économie sociale et solidaire. La Commission Permanente exerce quant à elle le contrôle de la délégation générale faite au Directeur de l'association. C'est dans cet état d'esprit que le Conseil d'administration a ouvert le deuxième chantier en adoptant, en octobre 2017, un document de cadrage pour lancer le travail sur l'élaboration du nouveau projet associatif. Ce projet nous aurons à l'adopter à la fin 2018 et il couvrira la période 2019-2023.

Ancré sur les valeurs humanistes auxquelles se réfèrent toute l'histoire et toute l'action de l'ACSEA, il s'articule autour de six items : l'implication des personnes accueillies et accompagnées, la participation des salariés, la place des bénévoles, le mode de management (conditions de travail et politique de formation), le modèle d'organisation et l'innovation. Depuis le mois de novembre, de nombreux espaces de débats et de réflexions ont été ouverts, un comité de pilotage associatif, à part égale, représentants des usagers, des personnels, des administrateurs et des cadres de direction, a été mis en place, des contributions individuelles ou collectives ont été recueillies ... Souhaitons qu'à terme « Ensemble faisons association » ait du sens pour chacun.

Didier TRONCHE,
Président.





LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport d'activité de 2016 s'organisait autour de trois notions qui peuvent être citées ici pour mémoire : la construction, l'éthique et la rupture.

Nous pourrions reprendre ces trois aspects et les rendre opérants pour aborder l'année 2017 qui, bien entendu, s'inscrit dans la même veine, tout en y ajoutant celle de sécurisation et d'organisation.

En effet, suite à la révision de nos statuts et dans un souci de construire une organisation des délégations claire et structurante, l'année a été principalement axée, au-delà des missions et activités régulières et récurrentes des services et établissements, sur un travail de construction des délégations de pouvoir, tout d'abord du président vers le directeur général ainsi que toutes les subdélégations du directeur général vers les directeurs de départements ou de service.

Mais c'est également le déploiement du logiciel d'organisation du temps de travail « OCTIME » dont l'objectif, à terme, vise à uniformiser l'application de nos pratiques en matière de gestion du temps de travail ainsi qu'une optimisation du temps des cadres intermédiaires qui sont en première ligne dans les services sur ce sujet.

Sur la question de la « rupture », il convient de noter que dans plusieurs endroits de l'association, y compris au siège, il a fallu pouvoir apaiser des tensions pour éviter des ruptures de communication dans des moments de changements importants et surtout dans un contexte politique incertain du fait des élections présidentielles et des grandes ruptures sociétales émergentes dans le monde rendant difficile une vision claire de

l'avenir de nos activités et de nos missions sur fonds de sentiment d'éloignement des centres de décision du terrain.

Mais c'est également un grand merci à chacun d'entre vous tous qui contribuez à cette belle mission, administrateurs, bénévoles et salariés.

On ne peut finir cette introduction sans remercier toutes celles d'entre les personnes accueillies qui ont participé à toutes les activités associatives et qui souvent restent dans l'ombre.

Cette année a été difficile car sans cesse en changement, des enjeux peu ou pas facilement lisibles mais la volonté de faire en sorte de garder notre cap, celui que nous donne notre projet associatif, celui qui nous est dicté par cette volonté que nous avons tous, quels que soient les outils que l'administration nous impose, de garder le sens de notre engagement dans la relation d'aide et de faire en sorte que les personnes qui sont accompagnées le soient dans la volonté de les respecter comme des alter ego et des citoyens sujets de droit.

Merci à chacun d'entre vous tous qui contribuez à cette belle mission.

Dominique ROCHE,
Directeur général

LES CHIFFRES CLÉS

16772 PERSONNES ACCUEILLIES
OU ACCOMPAGNÉES



4 PÔLES
D'INTERVENTION



28 ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES

18 ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES



1243 PROFESSIONNELS
(AU 31/12/17)



+68M€ DE RECETTES
D'ACTIVITÉ



+15 FINANCEURS ET
MÉCÈNES

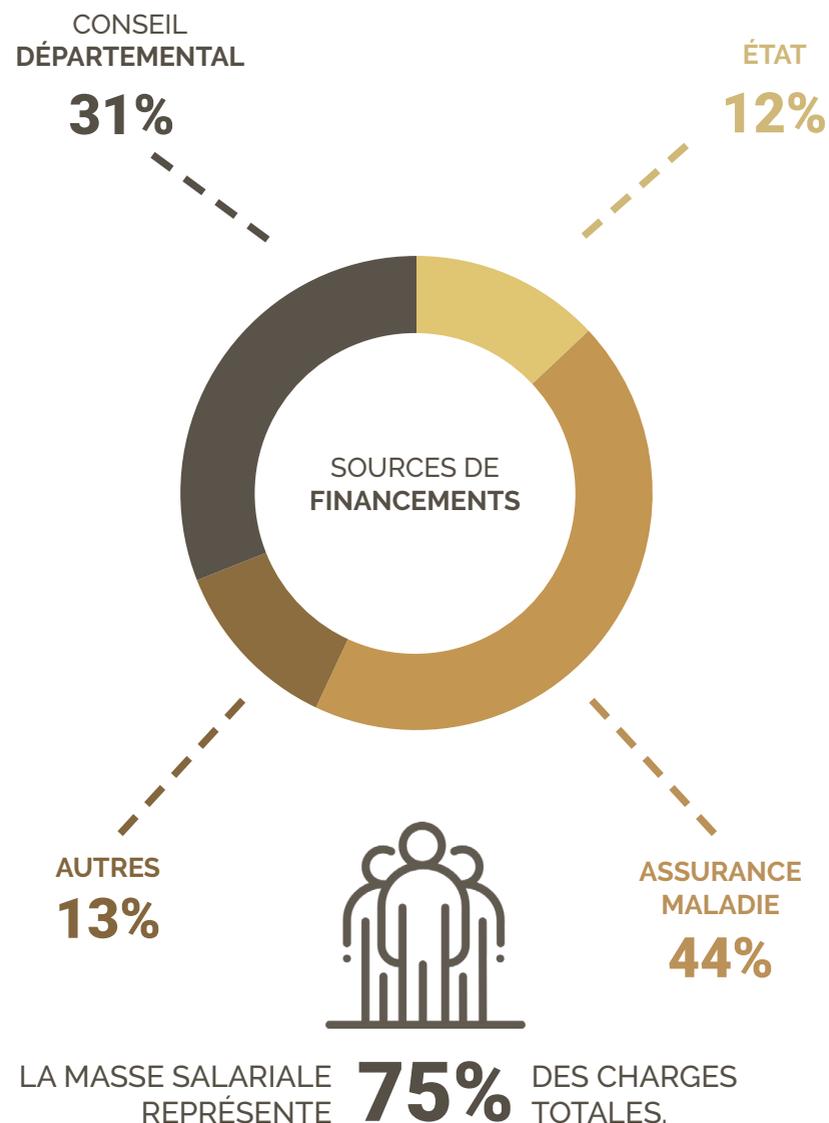


7 SERVICES
CIVIQUES



LES DONNÉES FINANCIÈRES

PRÈS DE **71M€** DE PRODUITS D'EXPLOITATION
POUR L'ANNÉE 2017.



LES RESSOURCES HUMAINES

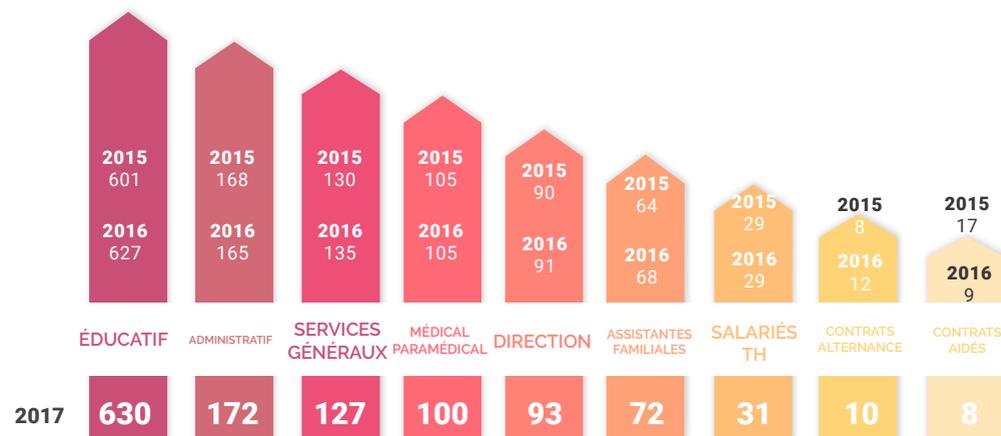


1 243 salariés présents
92,84 % de CDI.

- **Augmentation** de l'effectif mensuel moyen associatif
- **Diminution** des CDD présents au 31/12
- **Tendance** : stabilité générale des effectifs



RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPLOI



L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



La politique volontariste de l'ACSEA lui permet de dépasser une nouvelle fois cette année la simple obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) pour l'ensemble de l'effectif de l'association.



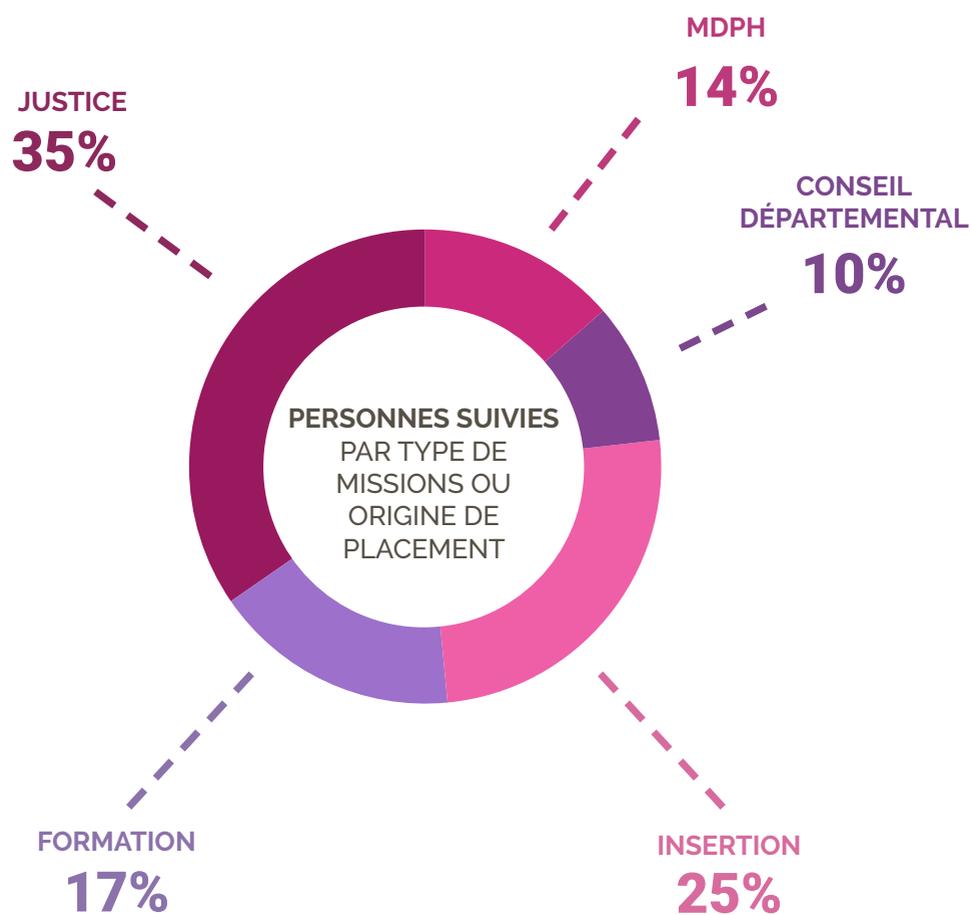
78
PERSONNES
PHYSIQUES AYANT
UN HANDICAP

reconnu et travaillant en milieu ordinaire, ce qui représente 6,28% de l'effectif présent au 31/12 (cet effectif s'entend hors salariés T.H. des entreprises adaptées).

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES OU ACCUEILLIES



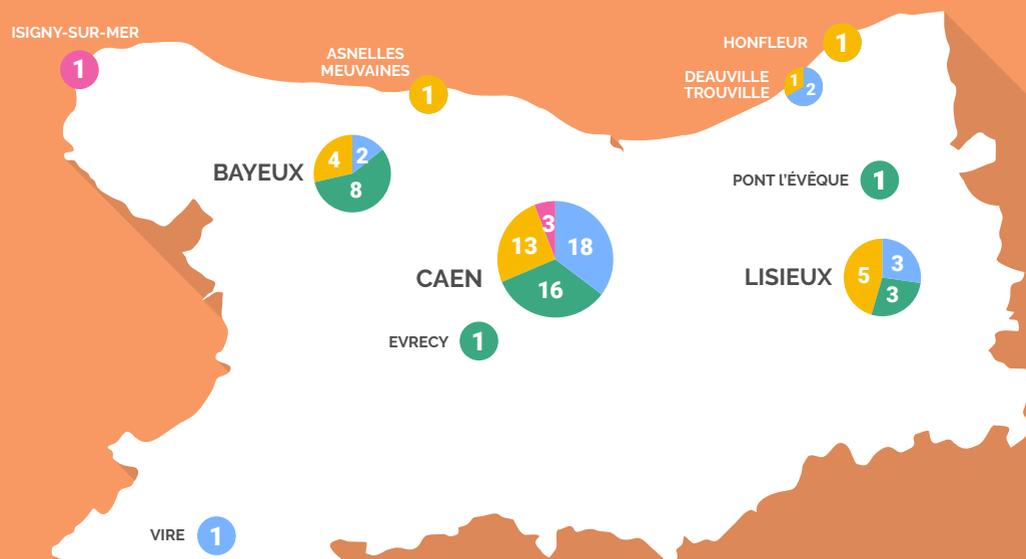
16 772
PERSONNES



L'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS DANS LE CALVADOS

L'ACSEA intervient sur l'ensemble du département, elle développe ses actions à travers 28 établissements et services, organisés par départements et regroupés en 4 pôles :

- PROTECTION ENFANCE FAMILLE
- HANDICAP AUTONOMIE DÉPENDANCE
- PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS
- SANTÉ





COORDONNÉES

**ACSEA - Siège social
et Direction générale**

1 Impasse des Ormes
CS 80070
14200 Hérouville Saint Clair

Tél : 02 31 47 00 00

Fax : 02 31 47 00 09

Mail : acsea@acsea.asso.fr

Retrouvez l'intégralité du rapport
d'activité 2017 sur le site
www.acsea.asso.fr.